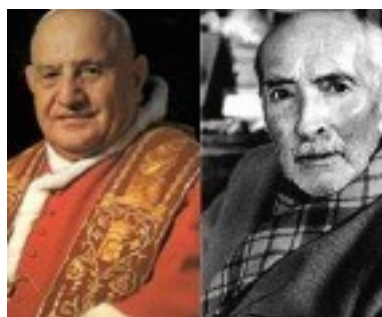


Jules Isaac et le pape Jean XXIII, une rencontre décisive pour la question juive

Par Jean-Léon Cohen et Joël Thierry, le 12/6/2020 à 04h30

Jean-Léon Cohen, président fondateur du Groupe Jules Isaac et Joël Thierry, président du Groupe Jules Isaac



Rome, 13 juin 1960, à près de 83 ans, Jules Isaac est reçu en audience privée par le pape Jean XXIII. L'entrevue, d'une durée de plus de vingt minutes, est chaleureuse. Lorsque Jules Isaac se rend au Vatican, sa démarche n'a rien d'une démarche individuelle. Au moment où il pénètre dans le bureau-bibliothèque du pape, il n'y pénètre pas seul : un peuple innombrable l'accompagne, toute la mémoire d'un destin :

« Présentant de telles requêtes j'ai conscience de mon audace. Mais aussi j'ai conscience de parler au nom des martyrs de tous les temps. Mes épreuves, mes deuils, les recommandations suprêmes que j'ai reçues m'ont confirmé que c'était vraiment une mission sacrée. J'ai survécu pour l'accomplir. » (1)

? BIOGRAPHIE. Jules Isaac, artisan du dialogue judéo-chrétien

Cette rencontre, deux ans avant l'ouverture du concile Vatican II, nous en connaissons bien le déroulement par Jules Isaac lui-même : *« Comme prévu c'est lui qui engage la conversation, vivement, parlant de son culte pour l'Ancien Testament, les Psaumes, les Prophètes, le Livre de la Sagesse (...) J'expose ma requête concernant l'enseignement,*

et d'abord sa base historique (...) Je présente alors ma Note conclusive et la suggestion de créer une sous-commission Annexe chargée d'étudier la question. »

Un long combat contre l'antisémitisme

Promoteur de l'Amitié Judéo-Chrétienne (1948) avec un groupe de chrétiens et de juifs, Jules Isaac préparait depuis près de huit mois ce rendez-vous. C'était l'aboutissement d'un long combat contre l'antisémitisme qui avait submergé l'Europe et la France, du statut des juifs de Vichy à la déportation des siens, que résume bien avec une poignante sobriété sa dédicace dans son livre « *Jésus et Israël* » :

« À ma femme, à ma fille martyres, tuées par les nazis d'Hitler, tuées simplement parce qu'elles s'appelaient ISAAC. »

Le pape réagit aussitôt à la proposition de Jules Isaac : « *J'y ai pensé depuis le début de l'entretien.* » À la demande de Jules Isaac s'il pouvait avoir quelque parcelle d'espoir, il déclare : « *Vous avez droit à plus que de l'espoir.* »

Ce 13 juin 1960, le pape Jean XXIII et Jules Isaac ont planté un « arbre d'amitié »

Multipliant les rencontres auprès de l'ambassade de France et du Secrétariat d'État au Vatican, Jules Isaac fait part de sa joie d'avoir trouvé en la personne du cardinal Augustin Béra, jésuite allemand, « *un si puissant renfort* ». C'est en effet au cardinal, responsable du Secrétariat national pour l'unité chrétienne, que sera confiée la responsabilité du groupe de travail portant l'inscription au concile de la « question juive ».

Angelo Giuseppe Roncalli, élu pape le 28 octobre 1958, ouvre le 11 octobre 1962 les travaux conciliaires qui vont renouveler totalement les relations entre l'Église et le peuple juif. Délégué apostolique du Saint-Siège à Istanbul de 1935 à 1944, il y avait organisé le sauvetage de juifs de Hongrie et de Bulgarie face aux déportations et à la Shoah.

Une proximité entre les deux hommes

Dans son remarquable livre sur Jules Isaac, Norman Tobias, s'appuyant sur les Archives du Vatican, montre le rôle déterminant de cette rencontre et la proximité des deux hommes. En témoigne l'extrait des Archives privées du Vatican, de Mgr Loris Capovilla, secrétaire privé du pape Jean XXIII (2). « *Il est vrai que jusqu'à ce jour-là Jean XXIII n'avait pas pensé que le Concile eût également à s'occuper de la question juive et de l'antisémitisme. Mais depuis ce jour-là, il ne cessa de s'en occuper.* »

Église et antisémitisme : de « l'enseignement du mépris » au dialogue avec les juifs

Norman Tobias conclut que si Jules Isaac n'était pas intervenu, la question d'un texte sur les relations de la religion chrétienne avec la religion juive dont elle est issue, n'aurait probablement pas été inscrite à l'ordre du jour du concile. C'est aussi ce qu'affirmera un père du concile, Mgr de Provençères, faisant référence au paragraphe 4 intitulé « *La religion juive* » de la déclaration conciliaire *Nostra Aetate*, lors d'une conférence de l'Amitié judéo-chrétienne d'Aix-en-Provence : « *Je crois pouvoir*

affirmer qu'à l'origine de ce texte, il y a la démarche de M^r Isaac. Sans doute est-ce un signe des temps qu'un texte conciliaire ait été inscrit par un pape au programme d'un concile œcuménique, ait été étudié, discuté, adopté par plus de 2 000 évêques, à la demande d'un laïc, et d'un laïc qui n'était pas chrétien. »

Ce 13 juin 1960, le pape Jean XXIII et Jules Isaac ont planté un « arbre d'amitié » (3) à la croissance vigoureuse qui ne cesse de porter des fruits, comme en témoignent en autres les déclarations et gestes des papes après le concile et les rencontres sur le terrain entre Juifs et Chrétiens (4).

Aujourd'hui, cet « arbre d'amitié », il nous appartient de le faire fructifier « *pour que juifs et chrétiens aident, par une présence civique et spirituelle, la société moderne à s'orienter* » (5).

Jean-Léon Cohen et Joël Thierry

(1) *Note sur huit jours à Rome (juin 1960), Cahier de l'Association des Amis de Jules Isaac*, n° 2, Aix-en-Provence, 1974

(2) Norman C. Tobias, *La conscience juive de l'Église*, éditions Salvator, 2018, pp. 328-331

(3) Le 11 avril 1997 à Nazareth, un olivier a été planté accompagné d'une stèle portant l'inscription : « *A la mémoire du Pape Jean XXIII et du Professeur Jules Isaac, dont la vision à long terme a mené à la compréhension entre Chrétiens et Juifs* ».

(4) Voir le livre « *Juifs et chrétiens, frères à l'évidence* », Mgr Pierre d'Ornellas, Jean-François Bensahel, Ed. Odile Jacob, 2015.

(5) Extrait de l'article 2 des statuts de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France